



RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



Chiffres clés

30 %

Du territoire concerné par une crue de forte probabilité

37 %

Du territoire concerné par un aléa fort retrait gonflement des argiles

29

ICPE dont 1 classée SEVESO seuil bas



Perspectives d'évolution

L'augmentation des épisodes de précipitations intenses entraîne **une hausse** de la fréquence et de l'intensité des **inondations**, et favorise le **ruissellement**, facteur de pollution de la ressource en eau.

L'augmentation de la température entraîne l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des feux de forêt, mais également des mouvements de terrain, notamment de ceux liés à la teneur en eau dans les sols, comme le retrait-gonflement des argiles.



LES RISQUES NATURELS



Le sud de la commune très touché par un risque d'inondation

La commune de Marmande est concernée par un **risque d'inondation principalement induit par un risque de débordement de la Garonne**. Ce risque est encadré par le **PPRI du Marmandais**, approuvé de 7 septembre 2010. Également, Marmande est concernée par le **TRI de Tonneins-Marmande**. Le **sud de la commune** est également concerné par un **risque de remontée de nappes**.



Un risque mouvement de terrain induit par le retrait gonflement des argiles

Le **risque mouvement de terrain** présent sur la commune est **principalement induit par le risque retrait gonflement des argiles** car **uniquement un mouvement de terrain ponctuel est recensé**. La commune est concernée par un Plan de Prévention du Risque Naturel Mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait gonflement des sols argileux.



Un risque feu de forêt présent ponctuellement

La commune de Marmande est concernée par un **risque feu de forêt à proximité des ilots boisés**. Ce risque feu de forêt est étudié par l'**atlas départemental du risque Incendie de Forêt**.



LES RISQUES TECHNOLOGIQUES



Des ICPE pouvant générer un risque industriel

La commune de Marmande comporte **29 ICPE** dont **une classée SEVESO seuil bas**, pouvant générer un risque technologique. **Trois ICPE** sont classées comme manipulant des mélanges dangereux.



Un risque TMD relativement présent

La commune de Marmande est exposée à un **risque induit par le transport de matières dangereuses** en lien avec les **RD708, RD933, la voie ferrée et les canalisations de gaz**.



RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



ATOUTS

- Des risques naturels et industriels généralement identifiés et localisés par des documents informatifs et/ou réglementaires ;
- Peu de zone urbanisable localisée en zone fortement inondable dans le PLU actuel, à l'exception du hameau de la grande route ;
- Le risque mouvement de terrain encadré par un Plan de Prévention du Risque Naturel Mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait gonflement des sols argileux.



POINTS DE VIGILANCE

- Un territoire fortement concerné le risque inondation, un phénomène qui pourrait s'accroître avec le dérèglement climatique ;
- Plus globalement, un changement climatique pouvant induire une augmentation des catastrophes naturelles ;
- Des risques naturels présents sur la totalité de la commune : le sud est exposé à un risque inondation important et le nord à un aléa retrait gonflement des argiles fort.



ENJEUX

- Prendre en compte les risques naturels et technologiques dans les choix d'urbanisation ;
- Maitriser l'imperméabilisation des sols afin de réduire le risque d'inondation ;
- Conserver le bon fonctionnement des cours d'eau et plus spécifiquement de la Garonne, en limitant l'anthropisation sur ses berges ;
- Préserver les motifs paysagers permettant une régulation hydrique.



LEVIERS D'ACTION DU PLU

- Le maintien de **zones naturelles** le long des cours d'eau pour conserver les champs d'expansion de crues ;
- La préservation des ripisylves, haies alignements d'arbres par la mise en place de **prescriptions** au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme ;
- Le **contrôle de l'urbanisation** dans des secteurs exposés à des risques ;
- La définition des **secteurs de développement** dans des zones pas ou peu exposées à des risques naturels et technologiques.



POLITIQUES ET OUTILS EXISTANTS

- Les Plans de Prévention des risques d'inondation du Marmandais et l'atlas des zones inondables ;
- Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ;
- Le TRI Tonneins-Marmande ;
- Le règlement Interdépartemental de Protection de la Forêt Contre les Incendie
- Le Plan de Prévention du Risque Naturel Mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux
- Atlas Départemental du Risque Incendie de Forêt ;
- Le Schéma Communal de Défense Extérieure contre l'Incendie.